

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020
Ecole publique Paul Sérusier de Châteauneuf-Du-Faou
Mardi 05 novembre 2019 – 18 heures

Présents	Excusés
Mme et M. Bruneau, Smati, Dupureur, Moreau, Huiban, Bouillet, Kervran, Puillandre, Lemercier, Emery, Mosser – Enseignants Mme Badet – Directrice Mmes et M. Braban, Coignard, Le Fur, Le Seac'h, Pivard, Deret, Salaün, Berrou, Larvor, Balac – Délégués de parents Mme Guillou – Adjointe au Maire Mme Cariou – DDEN	Mmes Simon et De Damas – Membres du RASED Mme Christien et M. Corre – Enseignants M. et Mme Paul, Marrec, Le Clec'h – Délégués de parents M. Rolland – Maire de Châteauneuf-Du-Faou M. Thillais – Inspecteur de l'Education Nationale

Le PV du conseil d'école précédent (18/06/2019) est lu à titre d'introduction. Aucune observation n'est faite à son sujet.

Marie Huiban, enseignante, est désignée comme secrétaire de séance.

1. Présentation de l'équipe enseignante et effectifs de l'école.

A ce jour, il y a 230 élèves inscrits à l'école.

Classes monolingues :

Classes	Nom de(s) enseignant(s)	Nombre d'élèves inscrits
TPS-PS-MS	C. BADET et M. BRUNEAU	31 (24 élèves présents et 7 élèves supplémentaires en janvier).
MS-GS	M. DUPUREUR	23 (+1 inclusion ULIS)
GS-CE1	A. CHRISTIEN et G. LEMERCIER	24
CP-CE1	M. MOREAU	20 (+1 inclusion allophone)
CE2	V. KERVRAN	19 (+1 inclusion allophone)
CM1	P. BOUILLET	19 (+2 inclusions allophones)
CM2	M. HUIBAN	28 (-3 allophones inclus)
ULIS	A. MOSSER	12
Total		178

Classes bilingues :

Classes	Nom de(s) enseignant(s)	Nombre d'élèves inscrits
TPS-PS-MS-GS	B. CORRE et M. SMATI	24
CP-CE1-CE2	G. EMERY	17
CM1-CM2	E. PUILLANDRE	11
Total		52

R.A.S.E.D :

Madame Karine Simon conserve son poste de maître E du R.A.S.E.D de Châteauneuf du Faou.

Madame Claire De Damas a été nommée sur le poste de psychologue scolaire.

Services de santé :

Le Docteur Caradec est le médecin scolaire de secteur. Son bureau se situe au lycée Paul Sérusier de Carhaix.

Madame Saint-Eloi est l'infirmière scolaire de secteur. Son bureau se situe au collège de l'Aulne de Châteauneuf-Du-Faou.

→ Transmission des coordonnées utiles : RASED, Médecin, infirmière scolaire de secteur.

2. Résultats des élections de parents délégués.

324 parents étaient appelés à désigner leurs représentants le 11 octobre 2019. 11 parents titulaires et 2 suppléants ont été élus.

Le taux de participation est de 54,94% cette année, celui-ci est très légèrement supérieur à celui de l'an passé (53,75%). Il y a eu 178 votants dont 173 par correspondance.

31 votes nuls ou blancs ont été enregistrés.

Les familles ont été informées de ces résultats.

Un document récapitulatif des coordonnées des parents délégués sera transmis à chacun d'entre eux.

3. Règlement intérieur et règles de vie de cour.

Règlement intérieur :

Celui-ci a été élaboré à partir du règlement départemental de décembre 2018. Conformément à la loi pour une Ecole de la confiance, promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, l'instruction est obligatoire à partir de trois ans. Cela apparaît désormais dans le règlement intérieur de l'école qui est approuvé et reconduit par le conseil d'école.

Règles de vie sur la cour :

Celui-ci reste le même que l'an passé. Il est valable sur le temps scolaire mais également périscolaire. Les élèves se le sont bien approprié.

4. APC.

APC :

Les APC, Activités Pédagogiques Complémentaires, sont des activités menées par les enseignants à raison de 36h sur l'ensemble de l'année scolaire. Elles ont lieu le lundi de 16h30 à 17h30.

Organisées sous forme d'ateliers, ces activités sont complémentaires de celles conduites dans le cadre des heures d'enseignement. Elles visent à apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel et leur proposer une aide méthodologique, ou encore leur faire réaliser des activités prévues dans le cadre du projet d'école (EPS, Enseignement Artistique et Culturel...).

5. Sécurité de l'école, PPMS.

Rappels :

- Les bâtiments sont fermés à clé sur le temps scolaire. Lorsque les parents sont en retard, ils sonnent au niveau de l'école maternelle.
- Les entrées et les sorties de l'école doivent être surveillées. C'est pour cette raison qu'un adulte (enseignant, ATSEM, personnel communal) se tient au portail de l'école élémentaire et à la porte de l'école maternelle aux heures d'entrée et de sortie des élèves (8h50, 12h, 13h20, 16h30).
- Trois caméras de vidéo-surveillance fonctionnent 24h/24, 7j/7. La première filme l'entrée de l'école maternelle, la deuxième l'entrée de l'école élémentaire (le portail) et la troisième filme une partie de la cour élémentaire.

Seules deux personnes disposent des codes permettant le visionnage de ces images : M. Rolland (Maire de Châteauneuf) et le policier municipal. Les gendarmes, dans le cadre d'une procédure, peuvent demander à avoir accès à ces images.

- Un système d'alarme spécifique « intrusion » a été installé il y a trois ans. Des ajustements sont à prévoir.

PPMS « intrusion » :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté, et au regard du contexte général, il nous a été demandé d'organiser un exercice d'alerte intrusion au sein des établissements scolaires lors de cette première période. Le système d'alarme n'étant pas complètement opérationnel (dysfonctionnement en maternelle et soucis d'intensité en élémentaire), l'exercice n'a pas encore pu avoir lieu. D'après M. Martinez, responsable des services techniques, le système devrait fonctionner correctement très prochainement. Un exercice pourra donc avoir lieu avant les vacances de Noël.

6. Projets de l'école.

- Les trois classes maternelles ont commencé à se rendre à la bibliothèque des Bébés bouquineurs (à raison d'un vendredi toutes les trois semaines).
- Les classes élémentaires se rendent une fois tous les quinze jours, en moyenne, à la bibliothèque municipale pour y emprunter un ouvrage. Certaines classes de cycle 3 s'y rendent une fois par mois ou une fois par période.
- Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de cycle 3 bilingue conçoivent et réalisent un herbier personnel. C'est l'occasion pour eux de découvrir le monde du vivant et la biodiversité végétale. Parallèlement à cela, ils travaillent également sur le thème des peuples amérindiens du nord, dans le cadre du salon du livre jeunesse de Pluguffan. Un tipi a été créé dans la classe.
- Le mardi 24 septembre, les élèves de CM2 et ULIS se sont rendus au parc de Trévarez pour une journée sportive autour du handicap organisée par l'association SANA (Sporto Adaptito Naturo Nautika en langue Esperanto).
- Dans le cadre de la semaine du goût du mois d'octobre, certaines classes se sont mobilisées : organisation d'un repas à partir de plats préparés par les parents et la maîtresse en classe de CM1, réalisation de compote par les élèves de MS-GS, cycle 2 bilingue et de CP-CE1, de gâteau aux pommes pour les TPS-PS-MS-GS bilingues et salade de fruits réalisée par les TPS-PS-MS.
- Les élèves de TPS-PS-MS ont travaillé autour du thème du petit déjeuner en cette première période. Pour conclure leur travail, ils ont organisé un gros petit déjeuner (courses, tables dressées) dans leur classe le vendredi précédent les vacances d'automne et ont invité leurs parents, venus très nombreux pour l'occasion, à partager ce moment convivial.
- Le vendredi 18 octobre, les classes de CM2 et ULIS se sont de nouveau réunies pour passer une journée festive et instructive autour du thème des « monstres ». Pour l'occasion, huit ateliers ont été organisés par les enseignants : jeu de construction : fabrication de la « Mystery Machine » en Lego, Art plastique collaboratif : coloriage d'un poster géant, jeu de société (*Bazar Bizarre*), jeu vidéo : résolution d'énigmes du jeu Lego dimensions Ghostbusters, bricolage : réalisation d'un petit livre « monstrueux » en anglais, cuisine : pesée de courges puis réalisation d'une soupe, mathématiques : résolution d'une énigme concernant un menu de saison.
- Le marché de Noël aura lieu vendredi 06 décembre prochain de 18h à 20h au restaurant scolaire. Ce sera l'occasion de se retrouver autour de nos traditionnels stands de vente d'objets et de partager une part de cake, de gâteau ou un verre de vin chaud avec le père-Noël qui devrait être présent pour l'occasion ! L'APE proposera un stand de restauration salée et Div Yezh un stand de vin chaud. Les bénéfices reviendront à l'OCCE.
- La classe de CM1 participe au concours d'écriture « On va en faire toute une histoire », remporté l'an passé par la classe de CM2. Le thème de cette année est l'amitié.
- Vendredi 06 décembre prochain aura lieu le spectacle de magie et de sculpture de ballon Le manoir enchanté, proposé par la compagnie Syl Ballon, à la salle Ar Sterenn de Châteauneuf. Il sera joué devant l'ensemble des élèves de l'école (maternelles et élémentaires confondus). Pour le financement de ce spectacle (coûtant 930€), l'équipe enseignante remercie l'APE qui offre à l'école la somme de 800 €.

- En mai 2019, les écoles de la circonscription ont été informées qu'elles avaient été ciblées comme potentiellement éligibles au plan d'équipement pluriannuel lancé pour permettre la constitution d'un fonds de bibliothèque à partir d'un projet élaboré par les équipes pédagogiques. En effet, le Ministère de l'Education Nationale souhaite, par ce biais, encourager l'implantation et la redynamisation d'espaces dédiés à la lecture. Le projet que nous avons proposé a été retenu. En septembre 2019, nous avons été informés que la commission d'attribution (réunie le 09/07/2019) avait décidé d'allouer à notre école la somme de 1650€ au titre du financement de l'Etat.

Les membres du conseil d'école sont satisfaits de cette nouvelle et remercient la Municipalité qui participe également, à hauteur de 300€, au renouvellement de ce fonds de bibliothèque.

- Les élèves de CP-CE1-CE2 bilingue et CE2 monolingues se rendront à la piscine de Carhaix à partir du 16 décembre prochain. L'équipe enseignante rappelle que la présence de parents agréés (peu nombreux sur l'école) est nécessaire au bon fonctionnement de ces séances de natation et les encourage à passer cet agrément.
- L'an passé, quatre classes ont reçu la visite d'Anaïs Andiveau, animatrice de l'ULAMIR financée par l'APE. Celle-ci a passé deux matinées à l'école dans le but de faire découvrir des jeux de la ludothèque aux élèves. Cette action sera reconduite pour six autres classes cette année. De plus, l'animatrice interviendra également en garderie le mardi de 17h30 à 18h30. Un prêt de jeux, pour la garderie, serait souhaité.
- Quatre classes vont partir en voyage scolaire cette année :
 - o Les classes de CM1 et ULIS se rendront au centre Rulan de Trégastel pour y passer cinq jours du 11 au 15 mai 2020. Au programme : 2 séances de voile, 2 séances d'équitation, visite du village gaulois, visionnage de deux spectacles au planétarium, visite de l'aquarium, balades et soirée contée.
Coût total : 10928€ (10240€ coût du centre, 688€ coût du transport).
 - o Les élèves de cycles 2 et 3 bilingues se rendront, quant à eux, au centre Rosquerno de Pont L'abbé pour y passer 3 jours en avril 2020. Ce sera l'occasion pour les élèves de découvrir le milieu marin : découverte des phénomènes des marées, découverte de l'estuaire de la rivière de Pont l'Abbé en bateau, découverte de la faune et la flore de l'estran rocheux, observation des oiseaux de l'estuaire, étude et identification des animaux pêchés, pêche à pied...
Option 1 : Coût total, si activités nautiques : 5490€ (4872€ coût du centre, 618€ coût du transport).
Option 2 : Coût total, sans activités nautiques : 5154€ (4536€ coût du centre, 618€ coût du transport).

Un test anti panique sera effectué par chacun des élèves participant à ce voyage scolaire (début décembre pour les CM1/ULIS, mi-janvier pour les classes bilingues). Celui-ci est organisé en collaboration avec la piscine de Carhaix.

Des réunions d'information et d'organisation de chacun de ces deux voyages seront prochainement organisées entre les enseignants, l'APE et Div Yezh ainsi que les familles des élèves concernés.

- Rappel de l'adresse du blog de l'école : <http://paulserusier29520.toutemonecole.fr/>

Financement de ces projets :

L'école est affiliée à l'OCCE29 et dispose d'un compte OCCE (CMB) propre à l'école, géré par son mandataire qui est Charlotte Badet. Il est alimenté par les cotisations des familles, les dons, les apports d'associations extérieures (APE, Div Yezh) et les recettes des manifestations organisées et destinées à financer les projets éducatifs (marché de Noël, photos de classes, ventes de livres et de gâteaux...).

Cette année, la participation volontaire des familles s'élève à 1350 €.

Aujourd'hui, il reste environ 1900€ dans la caisse de l'école.

→ Distribution puis lecture du bilan financier OCCE de l'année 2018-2019.

L'APE, se mobilise afin de réaliser des actions permettant de financer des projets pédagogiques telles que :

- Collecte de journaux.

- Soirée « Halloween ».
- Vente de chocolats.
- Stand de restauration sucrée/salée le soir du marché de Noël de l'école, etc.

M. Braban, trésorier de l'APE, remercie la Municipalité pour la subvention de 800€ versée annuellement à l'association ainsi que les enseignants pour leur engagement dans les divers projets (tels que les classes de découvertes).

Div Yezh se mobilise pour financer des projets (autour de la langue bretonne notamment) grâce à la mise en place d'actions telles que la vente de tartiflette.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement ces deux associations pour leur motivation, leur implication et leur participation à la vie de l'école.

7. Equipements et travaux.

Travaux réalisés depuis juillet dernier :

Côté maternelle :

- La vitrerie du hall de l'école a été changée : du double vitrage a été installé. Le confort qui en résulte est très appréciable.
- Le système d'éclairage du hall, de la buanderie ainsi que celui des classes de cycle 1 bilingue et MS-GS a été remplacé. Les dalles du plafond ont également été changées ou repeintes, ceci dans un but d'économie d'énergie.
- Du liège a été installé sur certains pans de murs de la classe MS-GS pour essayer d'atténuer le bruit de cette pièce sonore. De nouveaux panneaux seront prochainement ajoutés.
- L'isolation de la toiture de l'école a été terminée cet été.
- Du lambris continue à être installé sur certains soubassements de murs.
- Des étagères ont été installées dans la salle de motricité afin d'y entreposer plus facilement le matériel d'EPS.
- Les murs situés sous le préau et ceux du local à vélo ont été repeints.

Côté élémentaire :

- Certains trous du sol de la cour élémentaire ont été comblés.
- L'escalier menant au bureau de la direction a été repeint.
- Le moteur VMC de la salle 14 (classe de CM1) a été changé. Les problèmes d'odeurs d'eaux usées sont beaucoup moins fréquents.
- En octobre 2019, l'entreprise Qualiconsult a réalisé des analyses concernant la qualité de l'air de certaines classes (ciblées en février 2018). Nous attendons son rapport et ses éventuelles préconisations.
- L'étanchéité des quatre carrés de cheminées du bâtiment de l'aile nord a été refaite. Les trois autres cheminées de la seconde aile seront prochainement étanchées.
- La fenêtre des toilettes des garçons a été changée.
- De plus, cet été, les services techniques sont intervenus à plusieurs reprises dans l'école pour des travaux d'appoint notamment : réparation de serrure, de robinet, de toilettes, manutention de tables et de chaises...

Equipements :

- Le vidéo-projecteur de la classe ULIS a été envoyé chez EPSON cet été pour solutionner son problème de clignotement. Celui-ci est résolu. Le vidéo-projecteur de la classe 14, présentant le même dysfonctionnement, a également été envoyé à l'entreprise lors des vacances d'automne. La classe devrait le récupérer ces prochains jours.
- Deux nouveaux ordinateurs : un PC portable pour la direction et un PC d'appoint pour la classe de CM2.

L'ensemble de l'équipe enseignante et les parents remercient les membres du service technique ainsi que la municipalité pour ces travaux et pour ces investissements.

Travaux à envisager :

- Câblage des ordinateurs de la classe ULIS (qui peine à accéder à Internet). Celui-ci est prévu lors d'une prochaine période de vacances (Noël ou printemps).
- Des rangements sont à prévoir dans le local de sport situé sous le préau.

- Lors du conseil d'école de novembre 2011, une réflexion avait été engagée au sujet de la création d'un panneau permettant de signaler l'école. La Municipalité a fait appel à une entreprise pour élaborer cela. Mme Guillou présente aux membres du conseil trois options qui diffèrent par la typographie et la couleur du texte : « Ecole publique Paul Sérusier / Skol Publik Paul Sérusier / Filière bilingue ». Une police d'écriture, en caractère gras, semble plus appropriée que les autres du fait de sa lisibilité. Le bleu est la couleur retenue. Le choix définitif sera prochainement validé lors d'une commission composée de personnels municipaux.
- La création d'un petit parking supplémentaire aux abords de l'école maternelle (côté perception) avait été évoquée lors du conseil d'école précédent. Depuis, une étude plus approfondie a été réalisée. Il se trouve que de tels travaux engendreraient un coût très élevé pour un gain de place minime (4/5 places maximum) et un accès peu sécurisant. La solution de la création d'un « dépose-minute » est privilégiée. M. Martinez travaille sur ce sujet avec son équipe.

8. Questions diverses.

La question diverse suivante a été posée par un parent d'élève : « Serait-il possible de faire appel à des bénévoles pour assurer de l'aide aux devoirs sur les temps de garderie » ?

Actuellement, les agents communaux chargés de la surveillance des temps de garderie font de l'aide aux devoirs les lundis et jeudis pour les élèves demandeurs. Mme Guillou est favorable à la venue de bénévoles mais explique qu'il serait nécessaire d'établir une convention entre eux et la Mairie afin de formaliser leurs interventions. Une enseignante mentionne le cas d'une école de Châteaulin qui propose ce service. La décision est prise de contacter cette école afin d'obtenir des informations sur leur organisation.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil d'école est clos à 19h15.

Le secrétaire de séance



La directrice

